

Image not found or type unknown



Percecution des huissier par telephone

Par **michel**, le **24/09/2009** à **09:03**

Bonjour,rnj'ai ete contacte hier par sofinco pour un credit fait en 1986 que je n'ai pas pu honore .ils me sommes de regle la somme de 1200e par 10 cheques sous peine de me saisir mes comptes.je lui ai demander des justificatifs de justice qu'il ne veut pas me fournir .a savoir que cette personne me harcele et m'insulte comme une moins que rien.je ne sais pas quoi faire .je vous remerci par avance de votre aide ne connaissant pas du tout mes droit.ne sachant quelle son mes droit a.t il le droit de me saisir mes comptes ou mes meubles .je ne refuse pas de payer ma dette mais veut a trace ecrite n'ayant aucun documents de celle ci